



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

DOM : Réunion

Question écrite n° 33432

Texte de la question

M. André Thien Ah Koon attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur l'échec scolaire dans le département de la Réunion. Le système éducatif réunionnais est en proie depuis de nombreuses années à une véritable crise de croissance due en majeure partie à l'augmentation constante du nombre d'élèves scolarisés du fait d'une démographie en forte augmentation, de telle sorte que les efforts consentis apparaissent sous-dimensionnés eu égard aux objectifs à atteindre. Aussi, 45 % des jeunes scolarisés sortent du système éducatif sans diplôme et 23 % sans aucune qualification. Or le diplôme demeure plus que jamais la meilleure arme contre un chômage supérieur à 40 %, puisque, à la Réunion, l'ensemble des moins de vingt-cinq ans inscrits à l'ANPE ayant une diplôme de bac + 2 représente 4 % des inscrits, les titulaires du baccalauréat et d'un CAP ou BEP respectivement 8 % et 13 % alors que 57 % n'ont aucun diplôme. En conséquence, il le remercie de bien vouloir lui indiquer les mesures spécifiques à la Réunion qu'il envisage de prendre, en particulier dans les domaines des contenus et des moyens pédagogiques d'enseignement, d'orientation et de soutien scolaire, afin de mettre un terme à ces insuffisances.

Texte de la réponse

Dans l'académie de la Réunion, de création récente, l'intérêt pour les études comme outil d'insertion demeure insuffisamment développé, malgré une prise de conscience progressivement plus aiguë de la part des publics concernés des avantages induits. Il importe ainsi de le développer. Sur 23 % de sorties annuelles signalées sans qualification, 13 % sont dues à des abandons d'études précédant l'entrée dans la vie professionnelle. Il s'agit de jeunes manquant de motivation qui ne profitent pas des possibilités de formation qui leur sont offertes. En ce qui concerne les résultats aux examens, il convient de relever la tendance à l'amélioration constante des taux de réussite. Les réformes en cours (collèges des années 2000, charte du lycée du XXe siècle), l'effort national porté sur les moyens d'enseignement dans le cadre du plan de développement du système éducatif de l'académie de la Réunion devraient permettre l'émergence d'une pédagogie rénovée et mieux adaptée.

Données clés

Auteur : [M. André Thien Ah Koon](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33432

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 août 1999, page 4645

Réponse publiée le : 31 janvier 2000, page 689